

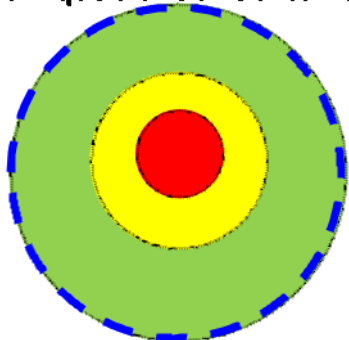
Géo. Ch. 3 : La France en villes

Introduction

• La France a longtemps été un pays rural (plus que le R-Uni ou l'All) : elle ne devient majoritairement urbaine qu'en 1931. Aujourd'hui, 82% de la population vit « en ville », dans une **aires urbaines**.

- **Aire urbaine = pôle urbain + couronne périurbaine.**
- **Pôles urbains** = une ville centre et ses banlieues, au moins 5000 emplois.
- **Couronne périurbaine** = communes dans lesquelles au moins 40% de la pop. travaille dans le pôle urbain dont elles dépendent.

Schématisation : Organisation et dynamique d'une aire urbaine



1- Une organisation auréolaire des aires urbaines françaises

- : Ville-centre
- : Banlieue
- : Couronne périurbaine
- : Limites de l'aire urbaine

• L'accélération de l'**urbanisation** (concentration de la population dans les espaces urbains) favorise la place des grandes métropoles (**métropolisation**). Les inégalités sont creusées, entre les aires urbaines d'une part, et à l'intérieur même des aires urbaines.

• **Problématique** : Quels sont les effets spatiaux – à toutes les échelles – du processus d'urbanisation que connaît la France contemporaine ?

I- La place croissante des villes dans le territoire français

A- Une urbanisation croissante mais déséquilibrée

Carte 3 p. 119 : Quelles sont les caractéristiques de l'armature urbaine française ? Les aires urbaines sont-elles toutes aussi dynamiques ? Dégagez les grandes tendances.

Armature urbaine : répartition hiérarchisée d'un ensemble de villes sur un territoire.

• **A l'échelle nationale, la France connaît un inégal phénomène d'urbanisation** : Paris dépasse les 10 M hab ; Lyon et Marseille dépassent 1 M hab ; Lille, Nice, Toulouse, Bordeaux et Nantes s'en rapprochent d'habitants...

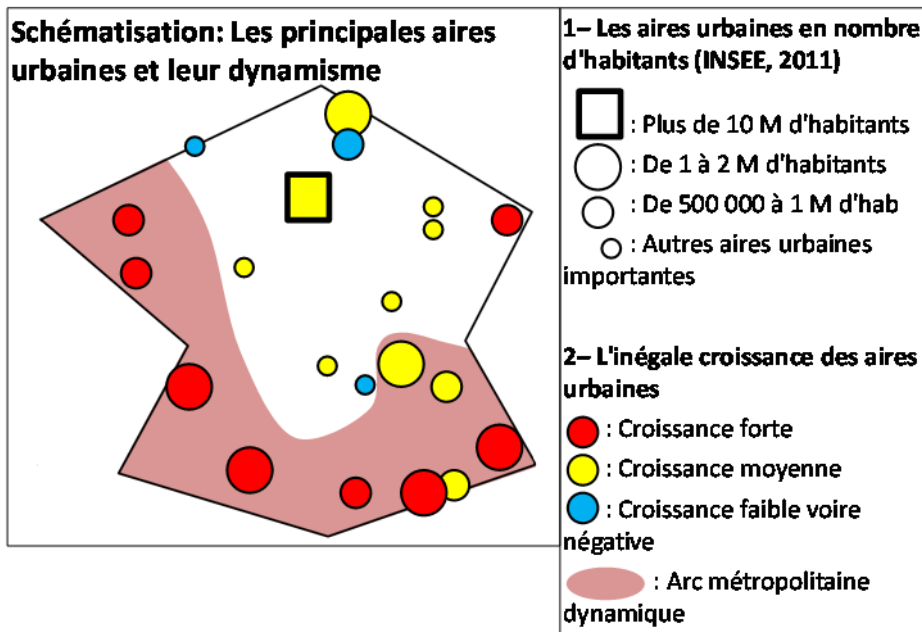
→ **l'armature urbaine est donc très déséquilibrée** : largement dominé par Paris, qui est 10x plus peuplée que la 2^e aire urbaine française, Lyon = **macrocéphalie** urbaine : le réseau de villes est **polarisé** (centré) sur la capitale.

• **La répartition des aires urbaines est inégale** : plus nombreuses à l'Est d'une ligne Le Havre-Marseille (32 aires urbaines / (21 aires urbaines à l'Ouest). La moitié la plus urbanisée du territoire national correspond à la moitié traditionnellement la plus industrialisée.

• **La croissance démographique de ces aires urbaines est inégale** : les plus dynamiques sont à l'Ouest de la ligne Le Havre-Marseille (ex : Rennes) alors que les aires urbaines situées à l'Est de cette ligne enregistrent une

stagnation (ex : Nancy) voire une baisse démographique (ex : St-Etienne). On appelle « **arc métropolitain** » les régions de l'ouest et du sud dont les métropoles sont les plus attractives actuellement (de Rennes à Nice).

Au total, Parisienne et les autres aires urbaines >500 000 h concentrent + de 20 M d'h. Les nombreuses villes moyennes (de 20 000 à 100 000 h) jouent un rôle important dans l'encadrement du territoire, notamment pour les services de proximité. Leur population stagne et certaines redoutent même un déclin démographique.



B- Un étalement urbain de plus en plus marqué

- **Dossier p. 120-121 : Nantes, une métropole qui s'affirme de plus en plus**

Q3 : Caractériser l'évolution de l'urbanisation nantaise depuis un demi-siècle (doc. 2 et 5)

L'aire urbaine de Nantes illustre le dynamisme de l'Ouest de la France. Depuis 1960, son évolution urbaine est caractérisée par :

- une forte croissance démographique : $pop \times 2,2 = 805\ 000$ hab.
- un fort étalement urbain : $superficie \times 4,4 = 2\ 800$ km².

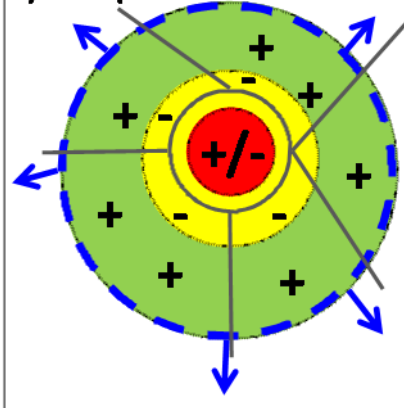
Années 2000, le dynamisme démo de la ville-centre de Nantes (+6% d'h) est inférieure à celui de la couronne périurbaine (+6 à 15%). Ces chiffres confirment l'étalement de Nantes au dépend des périphéries rurales.

- **L'urbanisation se traduit par l'étalement urbain** (extension de la surface bâtie).

- 1945-1975 : les centres-villes se développent dans les banlieues (ex : grands ensembles / « tours », symboles de modernité).
- 1970-2000 : les espaces ruraux périphériques sont grignotés par la ville. Les classes moyennes quittent la ville-centre pour accéder à la propriété (prix du foncier plus bas).

→ **Ce phénomène est appelé périurbanisation**. Se sont ainsi constituées des couronnes périurbaines dont l'habitat prend la forme de **lotissements pavillonnaires** ou de petits immeubles collectifs, à proximité d'infrastructures de transport (autoroute, gare...). Les lieux de vie et de travail sont dissociés, entraînant des migrations quotidiennes (le matin périurbain vers centre ; le soir centre-périurbain), appelées « **migrations pendulaires** ». Du fait de leur importance et qu'elles se font toutes dans le même sens, elles sont à l'origine de nuisances (pollution, bruit, encombrements, budget lié au transport).

Schématisation : Organisation et dynamique d'une aire urbaine



2- Une périurbanisation croissante

- : Réseau routier...
- ⊕ : Croissance élevée
- ⊖ : Croissance modérée
- ← : Étalement urbain...

C. La métropolisation du territoire

Dossier p. 120-121 : Nantes, une métropole qui s'affirme de plus en plus

Quels éléments témoignent du dynamisme de la métropole nantaise ? (doc. 3, 4)

- Dynamisme et résistance de l'industrie nantaise : agro-alimentaire (ex : LU), électronique.
- Développement des activités du tertiaires supérieures (ex : Banque de France), des sites universitaires = fonctions métropolitaines.
- Projets urbains et communication : tramway, patrimoine mis en valeur, culture (théâtre Royal de luxe) ...
- Connectivité (TGV Paris 1989).

• A l'échelle nationale, le territoire est marqué par la **métropolisation** : concentration croissante de la pop, des fonctions métropolitaines et des pouvoirs de décisions dans les gdes aires urbaine. En effet, les gdes aires urbaines (à partir de 200 000 h) cherchent à être des **métropoles** = centres urbains qui concentrent les fonctions de commandement, et qui disposent d'une influence sur les territoires proches, à différentes échelles (régionale, nationale, internationale). Ce processus est une csq de la mond°.

Doc : « Les villes différenciées par la métropolisation » Géraldine Djament-Tran, La France en villes, éd. Atlande, 2010.

« La métropolisation consiste en un mouvement de **concentration de la population et des activités métropolitaines au sein des plus grandes villes**. [...] La métropolisation discrimine au sein des villes des métropoles, « villes mère » selon l'étymologie grecque, grandes villes au sens quantitatif mais surtout qualitatif. Elle confère une place à part à Paris, seule ville mondiale, française, deuxième capitale économique européenne. [...]

Après Paris, qui est dans la première catégorie de la hiérarchie des villes européennes [classe 1 : « métropole mondiale »], Lyon, Marseille, Toulouse et Lille ne se positionnent que dans la quatrième catégorie [classe 4 : « grande ville à potentiel européen »]. Parmi ces métropoles d'envergure européenne, Lyon a la position la mieux assurée. Des métropoles transfrontalières comme Strasbourg sont aussi bien placées.

En dessous de ces métropoles, bon nombre de villes s'affirment en développant fonctions métropolitaines. Lille, Bordeaux, Nantes, Rennes, Grenoble ou Montpellier tirent ainsi leur épingle du jeu dans la catégorie des métropoles régionales. Celle-ci compte, dans une moindre mesure, qui compte également Caen, Tours, Orléans, Poitiers, Nice, Besançon ou Metz. »

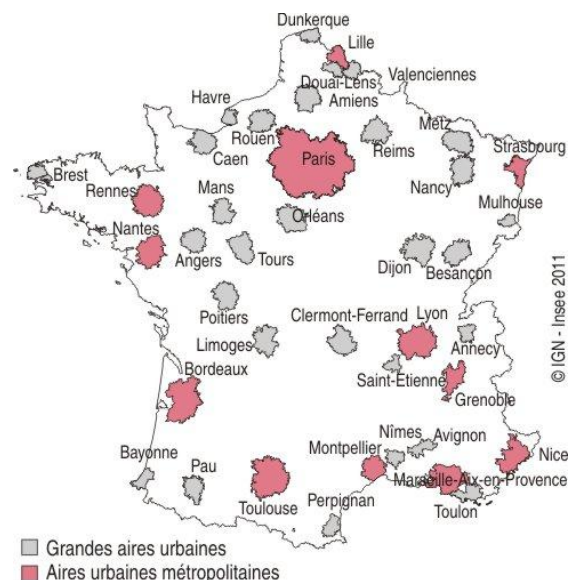
Doc. PPT « 12 aires métropolitaines et 29 grandes aires structurent le territoire » (INSEE, janvier 2011).

France = 354 aires urbaines.

41 concentrent population, emplois et fonctions métropolitaines.

→ 12 sont des **aires métropolitaines** : Paris, Lyon, Marseille, Lille, Toulouse, Bord., Nice, Nantes, Strasbourg, Rennes, Grenoble, Montpellier.
= 500 000 habitants et 20 000 cadres des fonctions métropolitaines.

→ 29 sont des **grandes aires urbaines** : plus de 200 000 habitants et moins de 20 000 cadres métropolitains.



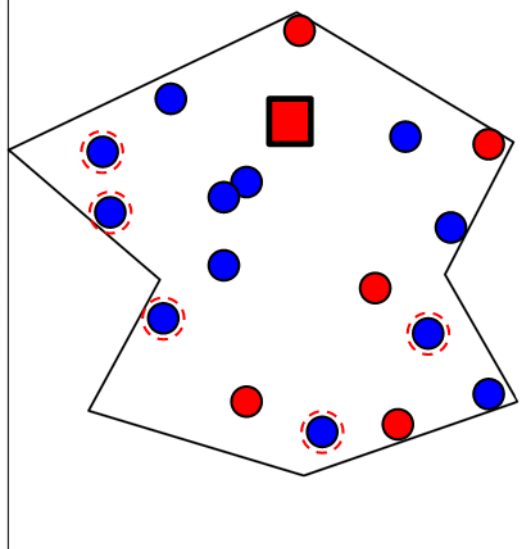
- **En France, seule Paris est une métropole de rang mondial** → 18,5% de la pop et 30% du PIB ; pouvoirs pol et éco ; 45% des cadres français ; centre culturel et interface avec le monde (70% du trafic aérien français).

En partie à cause de la macrocéphalie parisienne, les métropoles françaises sont toujours en retrait par rapport à leurs voisines europ. Elles cherchent qd même à s'imposer sur leur propre région et à l'échelle européenne :

- améliorer leur desserte (ex : gare TGV Lille-Europe ; LGV Bordeaux-Paris)
- renforcer les pôles de recherche et universitaires (ex : Toulouse).
- réaménager les centres villes (ex : quartier Euroméditerranée à Marseille).
- développer les **fonctions métropolitaines**.

- **La métropolisation met en concurrence les métropoles** : pour y résister à, chacune métropole tisse des liens avec les petites villes qu'elle domine : des réseaux urbains se forment autour des métropoles (qui traduisent une coopération pour faire face à la concurrence). Pour se démarquer, elles pratiquent donc un « **marketing urbain** » afin d'attirer les entreprises et se livrent une concurrence accrue.

Schématisation : La métropolisation du territoires français



Un réseau urbain dominé par Paris

- : Paris, ville mondiale et capitale macrocéphale
- : Métropole de rang européen
- : Métropole régionale
- (trait rouge en pointillés) : Métropole renforçant leurs **fonctions métropolitaines** = emplois de cadres dans les domaines de la recherche, des prestations intellectuelles, des services aux entreprises, de la gestion et de la culture).

II- Aménager la ville pour réduire les fractures socio-spatiales

A- Un espace urbain très fragmenté

Avec le processus de métropolisation qui renforce l'attrait du centre-ville et y concentre la richesse, les villes présentent des contrastes socio-spatiaux de plus en plus marqués et plus complexes.

- **Ex : aire urbaine parisienne.**

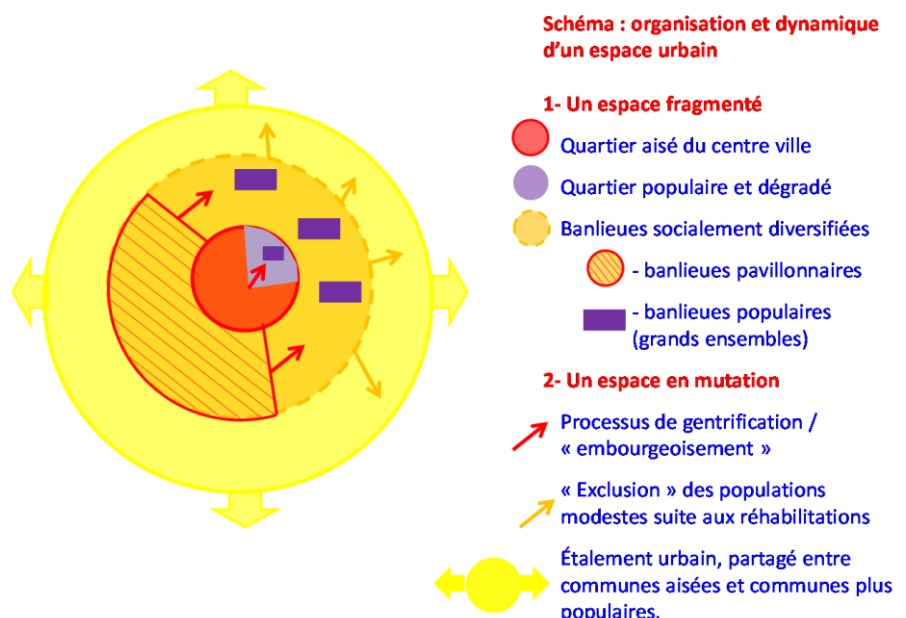
Doc. 1 p. 123. Le revenu fiscal de la région parisienne par commune révèle une véritable marqueterie ; mais, au-delà, des principes d'organisation apparaissent fortement : la différenciation Est-Ouest est très marquée, et passe par Paris. On n'observe donc pas de contraste de type centre-périphérie au bénéfice du centre puisque, à l'exception – très notable – des arrondissements de l'Ouest parisien, les revenus plus élevés s'observent en banlieue. L'Est de la Seine-et-Marne, agricole et rural s'individualise, venant rappeler la corrélation entre les revenus les plus élevés et l'urbanisation.

- **Paris intra-muros** : quartiers très aisés + quartiers modestes au nord-est. Ces derniers sont en recul par rapport à cause de la hausse des logements et de l'arrivée de populations plus aisés = **gentrification**.
- **petite couronne** très hétérogène : forte **ségrégation socio-spatiale** entre des communes très riches (ex : Neuilly) et des communes plus modestes (ex : Gennevilliers). La dynamique est en faveur des pop aisées.
- **grande couronne** : se côtoient des quartiers « sensibles » (chômage, faible formation, manque de desserte, insécurité et image négative) // des banlieues socialement diversifiées // des communes aisées de plus en plus fermées (**gated communities** ; ex : Marne-la-Coquette). Certaines pop modestes sont reléguées hors de l'IdF...

- **Cette fragmentation socio-spatiale se retrouve ailleurs en France :**

- Les pop plus aisées peuvent choisir leur lieu d'habitation selon leurs moyens et les **aménités** (avantages) : centre-ville rénové ou réhabilité (**gentrification**), banlieue pavillonnaire, communes périurbaines aisées.
- Les catégories sociales plus modestes sont exclues de ces espaces à cause du coût élevé du logement ; elles sont souvent reléguées dans des quartiers anciens dégradés, des grands ensembles de banlieue des années 1960 et des zones périurbaines éloignées.
- des stratégies de contournement destinées à maintenir une certaine unité sociale : contournement scolaire, refus de construire des logements sociaux, résidences fermées aisées... = **Ghettoïsation**.

→ **La métropolisation des villes a renforcé le manque de mixité sociale** dans les différents quartiers des villes donnant naissance à de véritables ghettos sociaux. En France, **la ségrégation socio-spatiale est plus marquée à Paris, Lille, Lyon et Marseille.**



B- Des politiques pour la ville

- Depuis les 1970, la « **politique de la ville** » a pr but d'améliorer la qualité de vie de certains quartiers urbains.

- Menée par l'État et les Collectivités locales (communes, départements et régions).

- Cibles : quartiers en difficulté concernés par **paupérisation, ethnicisation et relégation** sociale.

- = 750 **ZUS** / zones urbaines sensibles (4,5 M hab).

→ réhabiliter, démolir et reconstruire + exonérations fiscales pour attirer les entreprises.

→ objectif majeur : mixité sociale.

Ex : Courneuves, Cité des 4000 (**p. 125**) → grands ensembles des années 60 démolis et remplacés par des quartiers moins densément peuplés et plus diversifiés.

Mais ces politiques de la ville ont des défauts :

- l'empilement de lois et des plans limite leur efficacité (**doc. 3 p. 123**)

- l'utilisation des financements est parfois opaque et/ou peu efficace

- l'amélioration du cadre de vie peut voir un effet pervers : gentrification...

- L'application du **développement durable** aux ensembles urbains apparaît comme une nécessité.

Urbanisation → étalement urbain → hausse des déplacements = pollution, nuisances

→ hausse de la sa surface bâti = recul d'espaces naturel, risques (inondation)

→ ségrégation socio-spatiale

→ D'où le concept de « **ville durable** » :

- Sur le plan social, la loi **SRU** (2000) vise 20 % de logements sociaux par commune de + 3 500 h mais, en 2010, encore 45 %, des communes assujetties ne la respectent pas.

- À l'échelle locale, les **écoquartiers** se multiplient : espaces verts, meilleure gestion de l'énergie et des déchets, règles harmonieuses d'urbanisme et mixité sociale.

- Dans les métropoles, les transports urbains reposent sur des **mobilités « douces »** (tramway et couloir de bus, vélo...) et peuvent contribuer au décloisonnement des quartiers et à la décongestion du centre-ville.

Reste encore des progrès à faire pour que la ville durable ne soit plus un argument marketing...

III. Les espaces ruraux : entre attractivité urbaine et nouvelles formes de développement

A. Les mutations des campagnes en raison de l'étalement urbain

Carte p. 116 : La superficie des espaces à dominante rurale diminue : 70% en 1999 ; 59% en 2007.

Urbanisation → étalement urbain + mitage des espaces ruraux = interpénétration entre ville et campagne.

Même quand la pop de ces territoires ruraux augmente, c'est qu'ils fusionnent avec les territoires urbanisés.

Ex : + 100 km d'étalement urbain autour de Paris.

Régions les plus touchées : régions méridionales et région parisienne, puis Grand Ouest, vallée du Rhône.

• **La périurbanisation touche toutes les aires urbaines**, à tel point que l'on parle d'« **exode urbain** » en direction de « **campagnes citadines** ». Ce processus s'explique par plusieurs facteurs :

- élévation du niveau de vie
- part importante des migrations de retraite
- multiplication des résidences secondaires (3 M en France)
- densification des moyens de communication rapide
- aspiration des « **néo-ruraux** » à la propriété individuelle proche de la nature et de la ville

• **Les pop de « néo-ruraux » sont très variées :**

- surtout des ménages sans enfants, qui rajeunissent les campagnes
- les retraités,
- les étrangers européens (doc. 2 p. 127 : les anglais en France)

Caractéristiques :

- classes moyennes majoritaires,
- fort taux d'équipement automobile (plus de 90%) car trajets nombreux (éloignement des lieux de loisirs, de travail et de commerce ; manque de transports collectifs).
- une pop qui travaille surtout en ville et participe à la production d'une économie d'emplois résidentiels (commerce, service, BTP, artisanat) qui se substitue aux emplois agricoles (780 000 en 2007).

Csq + : transfert de richesses des villes vers les campagnes, redynamisation rurale.

Csq - : conflits entre ruraux et urbains (problème du coq...).

Csq : croissance démo de 1,1% par an dans les espaces ruraux (0,7% dans les espaces urbains).

B- Les trois « visages » des territoires ruraux

• **Les campagnes périurbaines sont les plus dynamiques.** Elles connaissent une évolution d'autant plus rapide que le pôle urbain proche est attractif. Ex : autour de **Lyon, Nantes, Rennes, Toulouse, Montpellier, Bordeaux.**

• **Certains territoires ruraux connaissent une « renaissance » :**

- un potentiel naturel ou culturel mis en valeur
- bonne desserte par les infrastructures de communication
- nombreuses résidences secondaires qui deviennent résidences principales au moment de la retraite.

De plus, le dvpt du trafic aérien *low cost* facilite l'arrivée de pop étrangères à la recherche d'un cadre de vie particulier. Ex : campagnes de l'arrière-pays méditerranéen ou du sud-ouest.

• Le « rural profond » reste à l'écart des influences de la ville. Dans cette « France du vide » ou « Diagonale aride » (des Pyrénées aux Ardennes) :

- l'agriculture est souvent peu dynamique,
- la démographie recule et la pop vieillit,
- les services publics et les commerces disparaissent.

Pour limiter la **désertification**, l'État a mis en place des **zones de revitalisation rurale** / ZRR (avantages fiscaux aux entreprises) sur le modèle des ZUS.

Conclusion

Les villes françaises se sont fortement développées dans la seconde moitié du XXe et ont vu leur rôle se renforcer. Il en a résulté une réorganisation de l'espace urbain avec, en particulier, le dvpt d'inégalités socio-spatiales. Pour limiter celles-ci, les pouvoirs publics interviennent pour aménager des villes plus durables. Dans ce contexte, les espaces ruraux sont fortement affectés mais de façon plus ou moins positive.